

AVIS DE COURSE

Sélection au Championnat de France Minime - Flotte Collective
Y.C. Rouen 76
Dimanche 27 Mai 2018

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les règles de Course à la Voile 2017-2020*
- 1.2. Les règlements fédéraux : **les IC type de la FFVoile et leurs annexes**
- 1.3. Les Règles de la Classe
- 1.4. Les règles de course pourront être modifiées. Les modifications apparaîtront entièrement dans les IC

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. La régata est ouverte à tous les coureurs minimes licenciés (nés entre 2004 à 2006) sur supports FCDD - FCDS et FCDG fournis par l'organisation
- 2.2. Les coureurs doivent s'inscrire en complétant le formulaire disponible sur le site du Y.C.Rouen 76 : [PRE-INSCRIPTION](#)

Au plus tard le Lundi 21 Mai 2018

(au-delà, les droits d'inscriptions seront majorés de 5 €.)

- 2.3. Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Leur licence FFVoile 2018 mention « **Compétition** », et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.



3. DROITS A PAYER

Les droits requis, par personne, sont les suivants : **15 €** par coureur, ainsi qu'un chèque de caution de 100 € pour la mise à disposition des bateaux (à l'ordre du Y.C.Rouen 76).

4. PROGRAMME

Dimanche 27 Mai 2018

Confirmation d'inscription sur site : de 09h à 11h
11h : Briefing et tirage au sort des bateaux.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles sur la base Hénouville (YCR 76).

Les annexes et IC seront disponibles à la confirmation des inscriptions le dimanche 27 Mai à partir de 09h mais pour des raisons de « développement durables », les IC ne seront pas distribuées sur le site.

6. LES PARCOURS :

Les parcours à effectuer seront précisés dans les annexes.

7. SYSTEME DE PENALITE :

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. CLASSEMENT :

Selon le système de points « à minimum » (annexe A des RCV)

8.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2

Le nombre de courses devant être validées pour l'épreuve est de 2

Le nombre de courses devant être validées pour retirer la plus mauvaise est de 4

9. COMMUNICATION VHF :

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission VHF pendant qu'il est en course ni recevoir de communications VHF qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Afin de prévoir le nombre de bateaux nécessaire pour les Doubles et solitaires, merci de respecter la date limite de préinscription.

Informations Complémentaires :

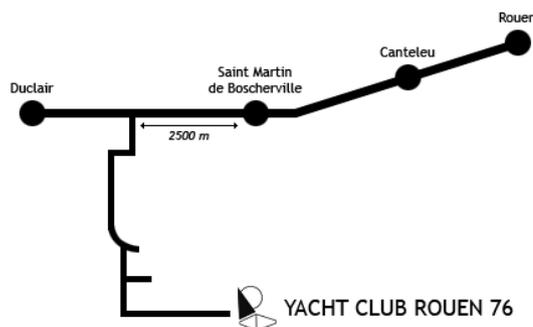
YACHT CLUB ROUEN 76

BASE DE PLEIN AIR D'HÉNOUVILLE

✉ 1444 Chaussée Bertrand
76840 HÉNOUVILLE

☎ 02.35.32.34.04

Mèl : contact@ycr76.fr



La Seine

